

<https://cnpjdpi.org/Lettre-a-Orange.html>

Lettre à Orange

- Campagnes - Orange -

Publication date: dimanche 25 mai 2014

**Copyright © Collectif National pour une Paix Juste et Durable entre
Palestiniens et Israéliens - Tous droits réservés**

M. Stéphane Richard
Président-Directeur Général Orange
78, rue Olivier de Serres,
75015 Paris

A Paris, le 6 mai 2014

Monsieur le Président,

Votre société a renouvelé en 2011 un accord de partenariat avec la société israélienne Partner Communications.

Ainsi que nous l'avons souligné lors d'échanges en 2012 avec vous et vos collaborateurs, cette société opère en toute illégalité en Cisjordanie, où elle a installé de nombreuses antennes relais sur des terres confisquées au peuple palestinien.

Elle viole le droit international en participant à l'occupation et à la colonisation de la Cisjordanie, viole la 4ème convention de Genève et se rend complice des crimes de guerre des entreprises israéliennes installées en Palestine occupée.

Elle assure avec son réseau le service aux colons et à l'armée d'occupation israélienne, conserve à son profit les taxes et montants dus aux Palestiniens et interdit aux opérateurs palestiniens d'installer leurs antennes dans 60% de la Cisjordanie.

Malgré nos interpellations, vous n'avez pas à ce jour donné suite à notre demande de rupture du partenariat d'Orange avec Partner Communications.

C'est pourquoi les nombreuses associations du Collectif National pour une Paix Juste et Durable entre Palestiniens et Israéliens développent une importante mobilisation pour vous appeler à rompre ce partenariat. Cette mobilisation s'est développée et continue de se développer dans de nombreuses villes et la presse s'en est fait l'écho.

Des milliers de pétitions, sous forme de cartes, ou par internet ou en version papier, ont été signées.

Certaines vous ont été directement adressées et nous souhaitons vous remettre en mains propres de nombreuses autres recueillies auprès du public.

Depuis nos derniers échanges, une disposition nouvelle et importante a été adoptée par l'Union européenne : il s'agit des lignes directrices rentrant en application le 1er janvier 2014, et qui considèrent que désormais les "entités israéliennes établies dans les territoires occupés par Israël depuis 1967" ou "les activités qu'elles y déploient" seront exclues des programmes d'aides européens. Il est précisé que ces territoires sont "le plateau du Golan, la bande de Gaza et la Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est".

Cette disposition concerne donc directement Partner Communications et la complicité d'Orange.

L'Etat étant le premier actionnaire de votre société, elle se doit d'autant plus de respecter les nombreuses résolutions internationales signées par la France pour dénoncer l'occupation de la Palestine.

Pour toutes ces raisons, nous vous prions instamment de bien vouloir recevoir à nouveau une délégation du Collectif National pour une Paix Juste et Durable entre Palestiniens et Israéliens (CNPJDPI), dont les associations suivantes sont membres, pour avoir un échange avec vous concernant l'illégalité des pratiques de votre partenaire israélien en Palestine occupée, et pour envisager ensemble les pistes de travail qui permettraient à votre société de sortir de cette situation.

Dans l'attente d'une réponse, nous vous adressons, Monsieur le Président, nos respectueuses salutations.

Le collectif National Pour une Paix Juste et Durable entre Palestiniens et Israéliens :

Agir Contre le Colonialisme Aujourd'hui (ACCA) - Alliance for Freedom and Dignity (AFD) - Alternative Libertaire (AL) - Américains contre la guerre (AAW) - Association des Travailleurs Maghrébins de France (ATMF) - Association des Tunisiens en France (ATF) - Association France Palestine Solidarité (AFPS) - Association Nationale des Elus Communistes et Républicains (ANECR) - Association pour la Taxation des Transactions financières et pour l'Action Citoyenne (ATTAC) - Association pour les Jumelages entre les camps de réfugiés Palestiniens et les villes Françaises (AJPF) - Association Républicaine des Anciens Combattants (ARAC) - Association Universitaire pour le Respect du Droit International en Palestine (AURDIP) - Campagne Civile Internationale pour la Protection du Peuple Palestinien

(CCIPPP) - Cedetim / IPAM - Collectif des Musulmans de France (CMF) - Collectif Faty Koumba : association des libertés, droits de l'Homme et non-violence - Collectif interuniversitaire pour la coopération avec les Universités Palestiniennes (CICUP) - Collectif Judéo-Arabe et Citoyen pour la Palestine (CJACP) - Collectif Paix Palestine Israël (CPPI Saint-Denis) - Comité de Vigilance pour une Paix Réelle au Proche-Orient (CVPR PO) - Comité Justice et Paix en Palestine et au Proche-Orient du 5e arrt (CJPP5) - Confédération Générale du Travail (CGT) - Confédération paysanne - Droit-Solidarité - Europe-Ecologie / les Verts (EE-LV) – Ensemble - Fédération des Tunisiens pour une Citoyenneté des deux Rives (FTCR) - Fédération Syndicale Unitaire (FSU) – Gauche Anticapitaliste (GA) - Gauche Unitaire (GU) - Génération Palestine - La Courneuve-Palestine - Le Mouvement de la Paix - Les Femmes en noir - Ligue des Droits de l'Homme (LDH) - Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté, section française de la Women's International League for Peace and Freedom (WILPF) (LIFPL) - Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP) - Mouvement Jeunes Communistes de France (MJCF) - Mouvement Politique d'Emancipation populaire (M'PEP) - Organisation de Femmes Egalité - Parti Communiste des Ouvriers de France

(PCOF) - Parti Communiste Français (PCF) - Parti de Gauche (PG) - Participation et Spiritualité Musulmanes (PSM) - Une Autre Voix Juive (UAVJ) - Union des Travailleurs Immigrés Tunisiens (UTIT) - Union Générale des Étudiants de Palestine (GUPS-France) - Union Juive Française pour la Paix (UJFP) - Union Nationale des Étudiants de France (UNEF) - Union syndicale Solidaires